www.solidairesidd.com
93 bis, rue de Montreuil
75011 PARIS
03 29 76 78 42 - 02 32 23 45 76

Motion de congrès de Solidaires I.D.D.
du 20 septembre 2018

Solidaires à l'Industrie et au Développement Durable et ses fédérations de tutelles ont vocation à défendre toutes les missions de service public et tous les agents·e·s qui les exercent quels que soient leurs corps. En outre, l'actualité nous oblige à nous interroger sur : **Comment permettre aux agent·e·s d'origine Finances affectés notamment en DREAL et DIRECCTE de conserver durablement leur gestion par les MEFs (statut, Traitement indemnitaire, HSCT, Action Sociale, recrutement, carrière, concours, formation…) pour soutenir la filière industrielle et les emplois ?**

Compte tenu de l'actualité relative à la mise en œuvre du plan Action Publique 2022, Solidaires s'est étonné de l'absence d'un point particulier dans le Comité Technique d'Administration Centrale des MEFs du 18 septembre 2018, portant sur la réorganisation territoriale des services publics de l'État et en particulier de la suppression d'une grande partie des missions des DIRECCTE, imparties aux agents techniques gérés par la DGE.

L'annonce du ministre de l'Économie et des Finances en date du 4 septembre 2018 confirme la suppression de 340 postes sur les 460 existants au sein du pôle 3E sans aucune concertation préalable avec les organisations syndicales pour les tenir informées de ce « projet important ».

Pas de CHSCT au niveau du CTS des DIRECCTE, pas de groupe de travail, absence de comité technique à la DGE : les agent·e·s sont mis devant le fait accompli ! Et ce ne sont pas les rencontres informelles organisées par le nouveau Directeur Général des Entreprises qui peuvent répondre aux attentes des agents en matière de dialogue social.

C'est bien la volonté politique de saucissonner, depuis la mise en place des RéATE, les différentes missions, la gestion administrative et la tutelle fonctionnelle par le rattachement des agents de Bercy à d'autres Ministères (Travail, Transition Écologique…) qui a placé les personnels et les entreprises dans une situation incompréhensible.

Alors que le dernier cycle de mobilité vient d'y affecter des agent·e·s, ceux-ci vont se trouver désemparés devant ces annonces idéologiques. Ils risquent une fois de plus d'y laisser leur santé, pire de commettre un geste irréparable.

Comptant une nouvelle fois sur la responsabilité individuelle des agent·e·s, les décideurs et donneurs d'ordres ne mesurent pas l'érosion légitime de la perte de sens dans leur travail. L'investissement dans de nouveau poste, région et ou secteur professionnel, placé seul dans une organisation désincarnée pour tenter de gérer des situations sans la maîtrise des tenants et des aboutissants avec de surcroît des objectifs intenables, ils ne pourront pas faire face. Mesurant qu'ils sont jetables après s'être donnés avec professionnalisme, avec un sens aigu du service public, depuis la disparition du Ministère de l'Industrie puis des Directions Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'environnement (DRIRE), les agent·e·s passé·e·s sous gestion finances doivent obtenir une reconnaissance professionnelle, menacée aujourd'hui.

Ce ne sont pas les vagues annonces d'un « plan de sauvegarde de l'emploi » aléatoire et imprécis qui sont de nature à rassurer le personnel d'autant que des bouleversements de vie familiale liés à des hypothétiques reconversions dans d'autres ministères, administrations, voire dans la Fonction Publique Hospitalière ou Territoriale sont à prévoir. Autrement dit, de grands bouleversements dans la vie professionnelle et personnelle de ces agents sont à venir !

Alors que les circulaires du 24 juillet 2018 du Premier ministre, traduisant le rapport du comité CAP 2022, demandent des remontées des préfets de région pour octobre 2018, il est fort à craindre qu'il ne s'agisse là que du préambule à un mouvement de suppressions d'emplois de plus grande ampleur.

Espérer individuellement échapper aux conséquences attendues est un leurre sur lequel comptent s'appuyer les politiques et les énarques qui les conseillent ! L'histoire et le retour d'expérience en témoignent. L'externalisation des missions de contrôles des véhicules poids lourds au privé en 2005 en est l'illustration.

En effet, certains de nos collègues et leurs représentants syndicaux, défendant des positions corporatistes, nous ont lâchement laissé tomber séduits par le chant des sirènes. Certains même, ont encouragé le sciage de la branche sur laquelle nous étions assis.

Seule la détermination de masse, l'union font reculer ceux qui nous déclarent être des réfractaires à tous changements négatifs pour nos vies.

Nos organisations syndicales, Sud Centrale Solidaires, Solidaires à l'Industrie et au Développement Durable et leur Fédération Solidaires Finances, s'opposent fermement aux décisions politiques, dogmatiques et idéologiques, succédant aux réformes antérieures dont l'efficience attendue n'a jamais été démontrée.

Quid de ce nouveau projet de réforme relative à l'organisation territoriale des services publics, ainsi que la déconcentration et organisation des administrations centrales ?

Sauf à vouloir absolument faire croire à l'opinion que les dépenses publiques sont trop coûteuses, voire inutiles, et que les services rendus ne sont pas à la hauteur pour les citoyens et pour les entreprises, on ne s'y prendrait pas autrement.

Nos syndicats s'opposent à cette décision politique qui ne vise, une nouvelle fois, qu'à supprimer des missions de service public, des emplois et à fragiliser davantage le développement économique, industriel et donc les emplois.

Pour ne pas reproduire les erreurs du passé soyons Solidaires !!

Compte tenu de ce constat, Solidaires a demandé solennellement à l'administration d'avoir la sagesse et l'esprit de responsabilité pour réintégrer ces personnels sous le toit des MEFs afin de mettre un terme aux nombreux dysfonctionnements et leur garantir statut, traitement, HSCT, AS, carrière, concours, formation…

En effet, le rattachement et la gestion de ces agent·e·s administratifs et techniques aux MEFs permettra enfin de faire cesser cette injustice et cette rupture d'égalité de traitement entre agents qui se met en œuvre depuis notamment le non-renouvellement de la convention de gestion des personnels finances administratifs et techniques entre les MEFs et le MTES (2012/2015).

Faut-il continuer à ignorer qu'au cours de leur carrière ces agents (administratifs et techniques), qui votent tous pour le CTM de Bercy, effectuent de régulières mobilités professionnelles au sein de ces différentes entités DGE, DREAL, DIRECCTE, ASN, DGPR, DGEC… ?

De plus, Solidaires soutient avec force les synergies et les compétences préexistantes du temps des DRIRE entre les services de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement et ceux du développement économique des entreprises dans l'intérêt général de l'emploi des filières et secteurs industriels en France. Pourquoi sans cesse casser ce qui fonctionne ?

Pour recouvrer le sens de l'intérêt général, du collectif de travail, du service public et des attentes des Français disons fermement non, ensemble, à cette dictature du chaos organisé privant sciemment les Femmes et les Hommes du droit à un travail, à un statut, à une juste reconnaissance au sein de la Fonction Publique sans mépris et avec considération.

Avant même d'être une nouvelle fois maltraités, malmenés par la réforme de la retraite par points, de la formation professionnelle et de l'assurance chômage qui finaliseront les travaux d'oppression des salariés du public et du privé de ce quinquennat ultra-libéral, il nous appartient de nous mobiliser pour lutter contre cette arrogance à l'encontre des simples gens honnêtes et des travailleurs !

C'est tous ensemble, agents et représentants des personnels, que nous pourrons faire entendre, par la lutte des classes, raison aux décideurs politiques que leurs choix sont néfastes pour notre pays et nos concitoyens.